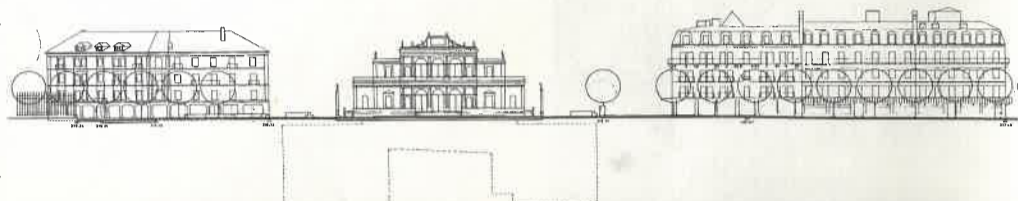
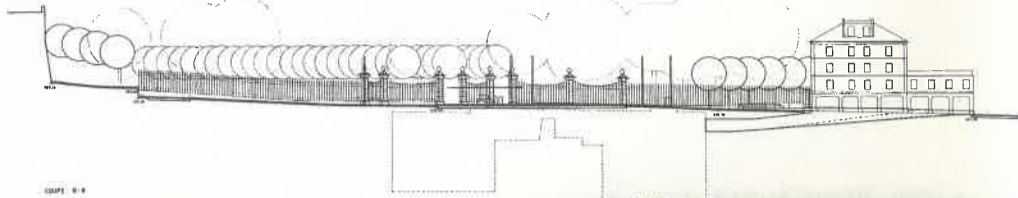
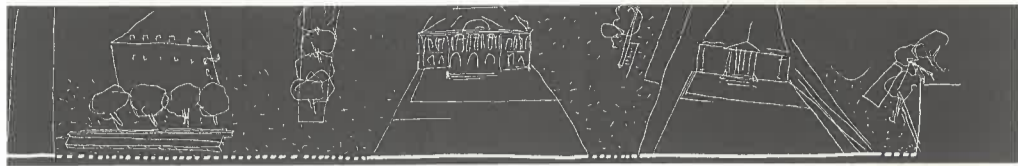


JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Georges Descombes, Carmen Perrin, Julien Descombes

Numéro 75 • printemps 98 • Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: B. BELGHOUL, N. FALONY, A. GALLET,
R. JUON, M.-F. SPIELMANN, A. SVANTESSON-RAY
Tirage 7500 exemplaires - AHCVV: ☎ 310 81 81

suite de l'édito

L'année écoulée a été marquée, pour notre Association, par l'organisation de visites aux artisans du quartier, qui ont rencontré un grand intérêt et permis de resserrer les liens entre les habitants et ceux qui travaillent dans la Vieille Ville ainsi qu'au Centre.

Comme chaque année, les problèmes de circulation ont nécessité de multiples démarches et discussions avec les autorités responsables, notamment le projet de réalisation d'un parking à la place Neuve, dont nous aurons encore l'occasion de reparler.

Permettez-moi une dernière observation sur le fonctionnement de notre Association, en précisant qu'il est normal et utile que chacun fasse part de sa vision des choses, notamment sur des sujets controversés, tel que l'aménagement de la place Neuve. Le droit de chacun de faire valoir ses positions doit être respecté, mais les débats sur les prises de position de notre Association doivent se faire au sein de celle-ci.

En prenant la responsabilité de l'AHCVV, je savais qu'il ne me serait possible de remplir mon mandat qu'avec l'aide efficace des membres du comité et de nombreuses personnes, qui, grâce à leur présence active, permettent à notre Association de poursuivre ses activités pour le bien des habitants du quartier de la Vieille Ville. Je me plais à relever enfin que votre aide nous a permis de remplir les engagements que nous avons pris et avancer sur la voie des objectifs que nous nous étions fixés.

De multiples dossiers ouverts nous attendent, nous aurons largement assez de travail ces prochains mois. Pour démontrer la nécessité et l'utilité de notre Association, nous aurons donc une nouvelle fois besoin de la présence et de la participation de chacun pour atteindre nos objectifs. ■

Le prochain comité de l'AHCVV aura lieu le jeudi 23 avril à 20h30 à la Maison de Quartier Chausse-Coq. Les comités sont ouverts à tous!

Philippe Colin
BIJOUTIER - JOAILLIER

Création de bijoux 25, Bourg-de-Four
Transformation 1204 Genève
Dorage Tél. 310 66 10
Enfilage de collier

Bon pour 1 perçage d'oreille gratuit!

La Clémence

LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE

OUVERT TOUS LES JOURS
20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR
Tél. 312 24 98

L'année de l'AHCVV

(MFS, Présidente) Tout d'abord, permettez-moi d'adresser des remerciements à ceux qui ont apporté leur aide efficace à notre Association tout au cours de l'année. Ces remerciements s'adressent aux membres du comité, mais aussi à tous ceux qui, par leur présence active, ont permis à notre Association de développer ses activités pour le bien des habitants du quartier de la Vieille Ville et du Centre.

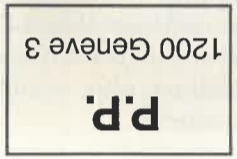
Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi la voie des nouvelles formes de travail, mises en pratique voici deux ans, au sein de notre comité. Nous avons pu, dans une certaine mesure, réaliser les objectifs que nous nous étions fixés, notamment déléguer davantage les tâches entre les membres du comité. C'est ainsi que nous avons poursuivi les efforts entrepris pour renforcer notre présence, tant auprès des autorités que des habitants, des autres associations et des commerçants du quartier. Nous entendons poursuivre dans cette voie, même si cette nouvelle répartition des charges ne va pas toujours sans poser quelques problèmes, certains ont en effet tendance à confondre répartition des tâches et jouer en soliste.

Aux multiples séances du comité se sont ajoutées les réunions du bureau et des commissions chargées d'examiner et de rapporter sur des sujets déterminés, tels que le logement, la circulation et le bruit.

Nous avons assuré la sortie et la diffusion régulière de notre journal. Merci à ceux qui assument cette tâche importante pour faire connaître nos prises de position et exposer les activités de notre Association aux habitants du quartier.

Je citerai les succès réjouissants rencontrés par les fêtes que nous avons contribué à organiser dans notre quartier et, notamment, celle de la Treille, pour la première feuille, ainsi que celle de l'Escalade et de son bal qui a rencontré un vif succès, grâce à la participation active de nombreuses personnes bénévoles.

suite ci-dessous



Annoncer les rectifications d'adresse selon A1, n° 552

comité de l'AHCVV en 1998

Marie-France SPIELMANN (Présidente)
Christiane OLIVIER (Trésorerie)
Christian LAMBERT (Secrétariat)

Yanik ALLISSON
Benaouda BELGHOUL
Jean-Daniel CANDAUX
Anetta CARATSCH
Alexandre DJOKITCH
Nicole FALONY
Hervé FINDEISEN VAN-DE VENNE

Ruth FIVAZ
Alain GALLET
Sonja HUG
Marion JANJIC
Roman JUON
Jean-Dominique LORMAND
Nathalie MAGNENAT
Cyrus MECHKAT
Isabel NERNY
Alain NICOLLIER
Charles FIGUET
Andrienne SOUTTER
Patrice ZURCHER

Ont participé à ce numéro:

Benaouda BELGHOUL
Nicole FALONY
Hervé FINDEISEN van de VENNE
Alain GALLET
Roman JUON
Marie-France SPIELMANN

Composition et mise en pages:
Annika SVANTESSON-RAY

Imprimerie:
Le Cachot, Grand-Saconnex

Les articles signés n'engagent que la responsabilité individuelle de leur auteur.

Scènes d'intérieur

Cadeaux, tissus, décoration d'intérieur
25, Grand'Rue 1204 Genève
Tél. (022) 311 15 00

P St-Antoine Vieille-Ville

Route des Jeunes 9
1227 Acacias
Tél. 022 / 827 44 90

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori
repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)
Tél. 347 35 72
8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi

BULLETIN D'ADHÉSION À L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 3029, 1211 Genève 3

.....

logement social en Vieille Ville

(BB) L'Association des locataires de la Ville de Genève a été créée suite à l'adoption, par le Conseil administratif, d'un règlement fixant de nouvelles conditions de location de logements de la Ville de Genève. Depuis ce jour-là, cette association négocie avec les responsables de la Gérance immobilière municipale. Les points de convergence sont bien réels, à part une demande principale de transparence de la méthode de calcul des loyers qui n'a pas encore été satisfaite. Elle est souhaitée dans la mesure où cette gérance est un service public, financé par la commune.

Les responsables de la GIM veulent conclure la concertation avant Pâques et soumettre un nouveau règlement au Conseil municipal. Mais l'association, ainsi que le Rassemblement pour une politique sociale, ne sont pas tout à fait d'accord avec le résultat de ces négociations. On s'achemine donc vers une période difficile, où les politiques vont devoir

Alhambra, suite

(RJ) Comme tout dépend de l'avancement du projet du stade de la Praille, la situation aujourd'hui est la suivante: Le Conseil municipal a accepté les échanges de terrains entre la Ville de Genève et l'Etat. Ils seront officiellement réalisés lorsque le financement du futur stade sera trouvé, alors le premier coup de pioche sera donné. Sur 63 millions, il en manque 20. Est-ce que la Confédération (Berne) participera au financement? A voir. Il faudra aussi que le Conseil muni-

courrier de lectrice: Migros-Rive

(...) La situation devient alarmante en ce qui concerne les points d'alimentation au Centre Ville rive gauche. (...) La petite Migros du début de la rue de Carouge va vraisemblablement disparaître, lorsque le centre Migros de la rue Dizerens ouvrira. Quant au projet «Portes de Rive», aucune décision n'est prise sur la nature des articles que l'on pourra y trouver. Il serait extrêmement important que l'alimentation y soit présente. En effet, sur la ligne du tram 12, il n'y a plus un seul commerce de ce type entre le Grand-Passage et les Halles de Rive (où se ravitaillent les personnes les plus aisées). Et entre les Migros de la Fusterie et celle de

le vieux Berne respire

(AG) «La circulation sera interdite la nuit en Basse-Ville de Berne, dans le quartier de la Matte. Les riverains pourront souffler, un accord ayant pu être trouvé entre les autorités et l'Association de quartier. [...] Le soir, la Matte, lieu de sortie prisé des Bernois, avec ses cafés et ses lieux culturels, était prise d'assaut par les automobilistes.[...]» Toute ressemblance avec des événements récents, réels ou imaginaires, ne serait que pure coïncidence! ■

reprenre le dossier. Or, l'association ne souhaite pas politiser cette concertation et tente de rester en dehors des projets politiques qui vont changer complètement le devenir de la GIM. L'association estime cependant que la volonté de la part de Monsieur Pierre Muller (magistrat, responsable des finances de la Ville) d'aboutir à un accord est bien réelle.

Pour l'AHCVV, qui défend la mixité sociale dans notre quartier, la GIM est un élément fondamental pour permettre l'accessibilité de toutes les couches sociales à un logement au Centre Ville. L'AHCVV suit ce dossier avec le plus grand intérêt, d'une part, et, d'autre part, souhaite que la Ville de Genève s'implique d'avantage en faveur des jeunes artisans et artistes, qui peinent à trouver des ateliers à des prix abordables. Des projets existent et vont bientôt faire l'objet d'un grand débat dans notre Association. Des informations plus détaillées suivront ultérieurement. ■

cipal de Lancy et le Conseil d'Etat approuve le déclassement d'une partie de la zone industrielle de la Praille. Là, il y a un risque de référendum. A voir tout ce qui coince dans le canton, on n'en serait pas autrement surpris! Nous serons plus informés peut-être d'ici l'été prochain. Quand tout sera réglé, l'Alhambra appartiendra à la Ville de Genève. Dès lors, ce bâtiment cher aux Genevois pourra être remis en état et la coopérative d'habitation mise sur les rails. ■

Villereuse, pas la moindre épicerie. Si, en habitant le Bourg-de-Four, je dois me rendre à la rue Dizerens, à Villereuse où à la place du Cirque pour me ravitailler, la vie devient impossible. Le petit Pick-Pay est très utile, mais les produits frais y sont très chers. Il en est de même pour l'épicerie Pizzo. Il serait donc bienvenu que, si le projet «Portes de Rive» se concrétise, il s'y trouve un point d'alimentation. (...)

Marie-Françoise Barde

Le comité de l'AHCVV se rallie à cette proposition. ■

municipal news

les terrasses d'hiver

(RJ) Les Verts avaient lancé une offensive municipale pour que les cafés intéressés puissent installer leur terrasse en hiver également. Ils furent combattus par les Rouges, parce que les serveurs(euses) auraient pu attraper froid. Votre serviteur, un Rose, suggéra le self-service, ainsi le client serait seul à prendre des risques. Toujours est-il que la chance a plus que souri à ceux qui en ont tenté l'expérience: La Clémence, Remor, etc... Ils ne furent pas nombreux, certes, mais avec l'hiver chaud que nous avons eu et à 100,- francs la taxe pour toute la saison, ils s'en sortent même assez bien. Bravo à ceux qui ont osé! Bravo aussi aux Ecolos qui savent bien profiter de l'effet de la pollution sur le réchauffement de la planète!



beaux exemples

Pour des raisons de sécurité, la Ville de Genève a installé des blocs de béton lavé, de façon à condamner le trottoir et en chasser les piétons. Ça n'est pas rassurant et en plus c'est inesthétique. Au vu des événements politiques impliquant Israël, l'insécurité ne risque pas de diminuer pour le moment, bien au contraire. Alors, pourquoi ne pas carrément condamner la circulation dans ce secteur, en n'y autorisant que les piétons et les cyclistes?

Et juste en face, le Consulat de France a abattu des arbres pour mettre encore plus de voitures. Bel exemple de respect des directives du Conseil d'Etat pour réduire le trafic pendulaire!

l'église luthérienne

est actuellement en travaux. La Ville de Genève participe aussi au financement, pour un montant de 55 000,-. Coût total des façades: 585 000,-. Ce bâtiment situé en contrebas de la place du Bourg-de-Four sera bientôt tout beau tout neuf.

bastion de Saint-Antoine

La lutte incessante de l'AHCVV a porté ses fruits: le parcage de privilégiés, députés et conseillers municipaux, a été supprimé. Ils ont consenti à descendre leur bijou sous Saint-Antoine. Mais il y a mieux: quelques malins, dès 18h, fin des rondes des contractuels, se parquaient entre les blocs qui séparent la promenade des Bastions. Eh bien, c'est aussi fini! La voirie a comblé les grandes vides.

école Ferdinand-Hodler

L'Association des parents d'élèves du Centre Ville a de quoi être fière. Par sa pétition, elle a obtenu un passage protégé pour traverser le Rond-Point de Rive au niveau de l'école. Toute une série d'aménagements ont aussi été entrepris aux rues du Vieux-Collège et d'Italie. Bravo et aussi merci aux Services des aménagements urbains de Madame Burnand. Par contre, la pétition pour l'agrandissement du préau de l'école a fait choux blanc. Les propriétaires des bâtiments limitrophes au préau ne veulent pas entrer en matière. Et budget obligeant à la baisse, il faut attendre des jours meilleurs.

musée d'ethnographie

Une demande de crédit pour l'étude définitive de la construction du musée va être soumise au Conseil municipal. Le coût arrêté est de plus de 50 millions de francs. Des élus influents font savoir, dans les couloirs du municipal, qu'il faudra abaisser les coûts à 40 millions. Ça nous promet un beau débat, 3 à 4 heures avec vote nominal et un renvoi en 3ème débat pour une nouvelle séance! A suivre.

parvis du Grütli

Côté plaine de Plainpalais, l'explosion couve! En effet, depuis bientôt dix ans, une cinquantaine de skate-boarders pratiquent leur sport favori sur les marches d'escaliers. Le théâtre, qui n'a pas voulu jouer les éducateurs, a perdu patience. Ils ont versé une benne de gravier pour éliminer les skates. Ceux-ci, armés de balais tels que nos vaillants curlingueurs olympiques, ont poussé le gravier un peu plus loin. Situation délicate: d'un côté la culture sensible et de l'autre des jeunes sportifs passionnés dans l'exercice renouvelé de nouvelles figures et exploits. Il va falloir que la Ville fasse preuve de doigté afin que tout le monde y trouve son compte.



bistrotts ouverts 24 heures sur 24

Afin de venir au secours des cafetiers-restaurateurs de Genève, M. Gérard Ramseyer aura-t-il la bonne idée d'ouvrir ces établissements toute la nuit? Ce nouveau régime, s'il a lieu, a pour but de les mettre à égalité avec les bistrotts des squatts qui font fureur. Ils ferment lorsque tous les clients tombent. Ce qui revient à dire que les petits déjs sont régulièrement servis. L'AHCVV aimerait connaître votre avis pour ou contre .

La famille Rémondeulaz-Cruegon
vous accueille avec plaisir à



9, rue Verdaine Tél. 310 25 50

GOIFFURE
Casting

7, rue de la Madeleine
1204 Genève Tél. 310 28 78

BEA NOVELLI
Chaussures et sacs assortis

10, rue des Chaudronniers
1204 Genève Tél. & fax 311 84 77
Parking Saint-Antoine

pinocchio

Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

référendum

«Non au parking Place Neuve»

L'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) a décidé d'apporter son soutien au référendum lancé contre l'Arrêté municipal du 11 février 1998 octroyant un droit de superficie à la Société anonyme "Parking place Neuve S.A.", lui permettant de réaliser un parking souterrain. Elle considère comme essentiel que ce projet, dont les implications urbaines sont considérables, soit soumis au vote populaire.

L'AHCVV participe de manière indépendante à la récolte de signatures, et entend par sa démarche autonome manifester qu'elle ne veut pas subir à nouveau des pressions politiques. Elle affirme ainsi son indépendance de tout parti ou organisation politique, en respectant les diverses tendances qui la composent.

L'Association a étroitement participé à l'élaboration des mesures d'accompagnement de la construction du parking, dans le cadre du processus de concertation mis en place par les autorités et dont il faut se féliciter. Elle n'entend pas contester la valeur du projet d'aménagement de la surface de la place Neuve. Mais l'Association a également toujours exprimé les plus grandes appréhensions quant à la mise en oeuvre pratique de ces mesures d'accompagnement de modération de la circulation.

Ses appréhensions sont alimentées par l'importance des ressources financières et humaines que l'application du programme nécessiterait. Le coût des travaux à la charge de la collectivité municipale s'élèverait à 13.5 millions de francs, d'après le 17e Plan financier quadriennal de la Ville de Genève (y compris la rue de la Corratierie, mais sans compter la réalisation du nouveau collecteur).

le chant des sirènes

(Le Comité) Lors de son Assemblée générale du jeudi 19 février dernier, l'AHCVV n'a pas succombé au chant des sirènes. Elle s'est prononcée contre l'octroi du droit de superficie pour la construction d'un parking à la Place Neuve.

Ce dossier est constitué de deux parties, très entremêlées. La première est administrative et concerne l'autorisation de construire, issue d'une longue négociation dans laquelle l'AHCVV fut très active. La seconde est politique et se rapporte à l'octroi d'un droit de superficie, par la collectivité publique municipale, à une société anonyme d'intérêts privés.

Afin de permettre à toutes les sensibilités qui composent notre Association de s'exprimer tout en nuances, le vote s'est déroulé en cinq temps. En voici les résultats détaillés, que nous laissons aux soins de votre propre analyse.

Bulletins de vote distribués: 31

L'ANTIDOTE
Café-Bar
29, rue de la Rôtisserie
1204 Genève, tél: 311.11.33

La diminution de la circulation autour de la place Neuve, objectif proclamé du programme, implique des mesures lourdes d'aménagement de limitation de la circulation. Seront-elles effectivement réalisées? Pourront-elles ensuite être appliquées, durablement, ce qui exigera la mise en place de contrôles très stricts?

Enfin, l'AHCVV souhaite qu'à travers le référendum, le débat englobe les trois questions de principe suivantes:

1. La construction d'un parking au coeur de la ville est-elle opportune et nécessaire, au regard de l'équipement en stationnement souterrain et en surface qui existe déjà?
2. Cet aménagement, quel qu'en soit la qualité, est-il prioritaire dans le contexte actuel de l'état des finances municipales par rapport à :
 - d'autres projets sociaux ou culturels pour lesquels des moyens menacent de manquer?
 - d'autres mesures d'aménagement, en particulier de modération de la circulation, nécessaires dans des quartiers moins favorisés?
3. La limitation du trafic de transit dans des zones peu ou pas habitées (péri-mètre immédiat de la place Neuve et du quartier des banques) est-elle prioritaire, surtout si elle s'accompagne du statu quo ou plus probablement de l'augmentation de la circulation - alimentée aussi par le trafic de destination vers le parking lui-même - dans les zones habitées, où il devrait être d'urgence réduit sensiblement (Pont d'Arve, Philosophes, etc.)?

1. A la question: "Etes-vous favorables à une participation de l'AHCVV au Comité référendaire?", il est ressorti la position suivante:
OUI: 10
NON: 16
ABSTENTION: 1
N'ont pas participé au vote: 4
Conclusion: l'Assemblée pense que l'AHCVV ne doit pas s'engager dans le Comité référendaire, afin, globalement, de ne pas subir de pressions politiques. Elle affirme ainsi son indépendance de tout parti ou organisation politique, en respectant les diverses tendances qui la composent.
2. A la question: "Etes-vous favorables à ce que l'AHCVV récolte de manière indépendante des signatures pour le référendum?", il est ressorti la position suivante:
OUI: 23
NON: 5

L'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville - AHCVV - vous invite à signer le référendum municipal de la Ville de Genève contre le parking de la place Neuve

Les soussigné(e)s, électeurs et électrices de la commune de Genève, demandent conformément au titre VI (art. 59 et 62) de la constitution genevoise et aux articles 85 et 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, que l'arrêté du Conseil municipal du 11 février 1998 (N° 197) octroyant un droit de superficie à la société anonyme «Parking place Neuve S.A.» s'exerçant sous le domaine public communal formé par la place Neuve, la rue Calame et la rue Bartholoni soit soumis à une votation populaire.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à Fr. 100.- Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, art. 91). La signature doit être apposée personnellement par le signataire.

Nom	Prénom	Année de naissance	Domicile (rue et numéro)	Signature

Les feuilles de signatures doivent être renvoyées, jusqu'au samedi 21 mars 1998, à:

AHCVV
Case postale 3029
1211 Genève 3

L'office cantonal de la population (Rôle des électeurs)

certifie la validité de.....signatures

Le contrôleur.....

Genève, le.....

Mandataire: Rémy PAGANI,
14, rue du Village-Suisse, 1205 GENEVE

- ABSTENTION: 1
N'ont pas participé au vote: 2
Conclusion: l'Assemblée pense que l'AHCVV doit soutenir le référendum, à tout le moins parce que ce projet urbain revêt une grande importance, et qu'il est tout à fait souhaitable que le souverain (les citoyens de la Ville de Genève), puisse se prononcer.
3. A la question: "Etes-vous pour que l'AHCVV, en tant qu'association, prenne une position favorable à l'octroi du droit de superficie?", il est ressorti la position suivante:
OUI: 5
NON: 14
ABSTENTION: 7
N'ont pas participé au vote: 5
Conclusion: les personnes présentes pensent qu'en aucun cas l'AHCVV, en tant qu'association, puisse être pour l'octroi d'un droit de superficie pour le parking Place Neuve.

4. A la question: "Etes-vous pour que l'AHCVV, en tant qu'association, prenne une position contre l'octroi du droit de superficie?", il est ressorti la position suivante:
OUI: 13
NON: 12
ABSTENTION: 4
N'ont pas participé au vote: 2
Conclusion: à une voix de majorité, l'Assemblée pense que l'AHCVV, en tant qu'association, ne peut rester neutre et doit s'engager dans la campagne référendaire sous le mot d'ordre du NON.
5. Par ailleurs, l'Assemblée a voté, à une majorité évidente, une recommandation au comité, lui demandant de puiser et de développer son argumentaire en priorité à partir de la brochure-bilan réalisée en janvier 1998.

Partenaire
Actions hebdomadaires

Monsieur Ch. Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6
Genève
(ancien Denner-Satellite)
Téléphone 311 03 10

- Primeurs • Grand choix de produits laitiers
- Vins - Spiritueux - Cigarettes

D'avance, nous nous réjouissons de votre visite !

DEMI LUNE CAFE
VIEILLE VILLE GENÈVE
TÉL. 022 / 312 12 90

Fête de la 1ère feuille à la Treille le samedi 21 mars de 11h à 17h

Cortège des enfants dès 11 heures
départ à la place Sturm

Jeux, stands nourriture, bricolages, spectacle et le «Bal des Fleurs»

Organisée par la Maison de Quartier Chausse-Coq avec la collaboration des écoles Ferdinand-Hodler, la Maison des Petits de Saint-Antoine, la Madeleine des enfants, l'AHCVV, l'APECV et la ludothèque.

qu'est-ce que la géobiologie?

Etymologiquement, il s'agit de l'étude des phénomènes vitaux rattachés à un lieu. Les géobiologistes vont s'intéresser particulièrement aux relations entre «l'habitat et ses effets sur la santé des êtres vivants».

Depuis les années 1930, des médecins, comme le Docteur Peyre, ensuite le Docteur Hartmann en Allemagne, ont observé que la santé physique et morale de leurs patients dépendaient du lieu où ils vivent, où ils travaillent, et où ils dorment. Aidé de physiciens, le Docteur Hartmann a découvert le réseau qui portera son nom; mais surtout les points de croisement avec d'autres réseaux, devenant des lieux particulièrement pathogènes.

Nous avons tous entendu parler de personnes qui se lèvent difficilement le matin ou se sentent toujours fatiguées. Les

père en pétard

Spectacle interactif proposé par le théâtre-forum CAMELEON. Cette troupe a produit et réalisé cinq scénari traitant du sida, de la violence, de la communication, de la toxicomanie et du problème spécifique de la circulation en ville. Le théâtre-forum vise un principe simple; transformer le spectateur en acteur dans un but de prévention. «Père en Pétard» traite, plus particulièrement, des toxicomanies.

les passages souterrains de la Vieille Ville

(RJ) A l'occasion de la verrée offerte par l'AHCVV pour remercier les artisans de la Vieille Ville de nous avoir accueillis, M. Ramseyer nous a raconté une histoire cocasse. Jeune homme, invité par des copains de la Vieille Ville, il décida de se risquer dans un souterrain partant de Saint-Antoine. Le coeur battant et armés de lampes de poche, nos aventuriers, après des mètres et des mètres de marche courbée, transpirant de frayeur, arrivèrent devant une porte fermée. Aïe! Prenant leur courage à deux mains, ils enfoncent la porte... pour aboutir dans une salle de bain!!! A ce moment, une voix de femme, du fond de sa baignoire,

géobiologistes ont identifié les lieux où séjournent ces personnes. Ces lieux semblent «pomper» l'énergie vitale. Pour garder son énergie vitale, tous les lieux à stationnement prolongé sont à considérer. Votre lit et celui des enfants, votre fauteuil, vos animaux, vos plantes vertes, votre bureau, sont-ils à la bonne place? Les nuisances électro-magnétiques de votre radio, de votre télévision, de votre téléphone portable, sont-elles dangereuses pour votre santé et peut-on les atténuer? D'autre part, savez-vous que certaines caisses-maladie peuvent vous rembourser, à titre préventif pour la santé?

Une géobiologiste sera là pour vous informer et répondre à vos questions le

mardi 24 mars à 20 heures
entrée libre
Maison de Quartier
4-6, rue Chausse-Coq

Le 26 mars sont organisées des représentations de «Père en Pétard» à l'intention des élèves de 9ème du CO Aubépine. En soirée, une représentation tout public vous sera proposée à l'aula du collège. A l'issue de cette soirée, des professionnels répondront à vos questions.

Le jeudi 26 mars à 20h30
à l'aula du CO Aubépine
21, rue de l'Aubépine

hurle: «C'est toi, Léon?» Nos gaillards, pris de panique, s'enfuient non sans avoir lancé un «oui» à voix d'homme. La suite? Les souterrains ont été clôturés par mesure de sécurité.

Le sérieux avec lequel le Conseiller d'Etat nous a raconté cette aventure nous porte à croire que cette histoire est vraie. Peut-être que Léon vit encore aujourd'hui? Ou Madame? Qu'il nous appellent! Nous allons nous renseigner pour savoir où en sont ces fameux passages et nous vous proposerons la visite de ces lieux secrets prochainement.

(NF, HFV) A l'occasion de la Fête de la 1ère feuille, nous sommes heureux de proposer à nos membres promeneurs une «ballade» à la découverte des oeuvres contemporaines croisées au quotidien sur les places, dans les rues et les parcs de la Vieille Ville et de ses alentours:

Le samedi 21 mars
sous la conduite de Nadia El Beblawi
historienne de l'art
départ à 14h, place Bourg-de-Four
(devant la fontaine)

Cette visite guidée est proposée dans le cadre de «ART - Itinéraires», manifestation qui a pour but de contribuer à faire connaître au public les activités du Fonds

municipal d'art contemporain (FMAC) et du Fonds cantonal de décoration et d'art visuel (FCDAV).

Ils ont pour mission le soutien de la création en matière d'arts plastiques et visuels, à Genève. Leur domaine est, parallèlement à la constitution d'une collection publique, celui de l'art public, autrement dit les oeuvres placées en extérieur.

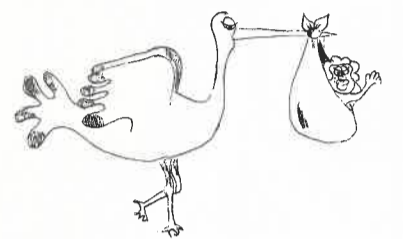
La visite s'effectue à pied et dure environ 2 heures.

Réservation tél./fax: 022-311 69 17, au plus tard le 17 mars. A bientôt! ■

l'art en vedette

(NF) Les Artisans d'Art, les Galeries d'Art et les Antiquaires du Quartier du Bourg-de-Four vous accueilleront le jeudi 28 mai 1998 de 18h à 21h.

Retenez dès à présent la date. (Informations complémentaires seront communiquées ultérieurement.) ■



Chorale de la Vieille Ville

Choeur mixte
pour adultes

tous les jeudis de 20h à 21h30
à la Maison de Quartier
Chausse-Coq

Renseignements:
Maison de Quartier Chausse-Coq
4-6, rue Chausse-Coq, 1204 Genève
tél. 311 00 61

Victor, Lionel TERRIER-HAGMANN
28 janvier
8, rue de Rive

Alexandre, Raphaël DUFRASNE
27 janvier
6, rue du Port

Lucien MACH
27 janvier
3, place du Cirque

Maxime CAILLE-BOLENS
26 décembre
1, cours de Rive

restauration de l'église luthérienne

Chères habitantes, chers habitants de la Vieille Ville,

Il y a quelques années, en 1989, les deux paroisses évangéliques luthériennes de Genève (de langue anglaise et allemande) ont entrepris la rénovation de leur temple, érigé il y a un peu plus de deux siècles au bas de la place du Bourg-de-Four. Ce monument classé, considéré à juste titre comme un des joyaux de la vieille Genève, est un des éléments marquants de la place qu'il ferme entre la rue de la Fontaine et la rue Verdaine.

Dans une première phase, il a été possible, grâce à l'engagement de l'ensemble des paroissiens et de très nombreuses entreprises, institutions et particuliers qui les ont généreusement aidées, de restaurer entièrement l'intérieur du bâtiment.

Aujourd'hui, il convient de terminer l'oeuvre en restaurant soigneusement les façades et la toiture de l'édifice, travaux que le temps, les intempéries et la pollution ont rendus indispensables. Dans ce but, nous souhaiterions ardemment votre appui pour mener à chef ce projet qui doit être cher à tous ceux qui sont sensibles à la beauté de notre Vieille Ville. Le financement est en bonne voie, car, une fois encore, un élan formidable a porté notre entreprise, mais, bien sûr, toutes les contributions aussi modestes soient-elles sont encore les bienvenues pour nous aider à poser la dernière tuile, à gratter la dernière pierre.

Nous nous réjouissons d'offrir à tous les amoureux de Genève un superbe bâtiment restauré selon les règles de l'art. De tout coeur, nous vous remercions de votre participation à cette belle oeuvre.

Les paroisses évangéliques luthériennes de Genève

GALLERY JEANS Lee
7, rue de la Madeleine 1204 Genève
THE JEANS THAT BUILT AMERICA

CHOCOLATERIE
TEA-ROOM
Chocolats maison
Truffes champagne
Caramels à la crème
Fermé le dimanche - sauf Escalade et Noël
Bourg-de-Four 12
1204 Genève ☎ 310 40 94

KidCool
HABILLE
LES ENFANTS DE 0 À 14 ANS
Place du Perron Centre commercial
1204 Genève de Balaxert
Tél. 312 33 13 Tél. 797 02 83